L'affirmation de l'autorité du locuteur par i'impératif (exemples empruntés aux fables de Jean de La Fontaine)

Maria Rodica MIHULECEA

Universitatea „Lucian Blaga" din Sibiu, Facultatea de Litere și Arte
"Lucian Blaga" University of Sibiu, Faculty of Letters and Arts
Personal e-mail: maria.mihulecea@ulbsibiu.ro

Imposing the Addressee's Author Ity by Means of the Imperative (With Examples From Jean De La Fontaine's Fables)

Persuading the interlocutor to do something is what the addressee has in mind. This process depends on the relations between the speakers. Out of many acts of language performed by the imperative (to order, to advise, to ask, to menace) we shall point out the ones which express the addressee's authority.

In this paper, we want to identify the linguistic means which make these acts possible. We shall insist upon the use of the verbal imperative from which renders the dominant / dominated relation in most of the cases. In order to emphasize the complexity of such a phenomenon, we shall mention certain linguistic elements having imperative value. These elements reinforce the addressee's authority in front of the interlocutor.

We have chosen examples from Jean de La Fontaine's Fables because in his lines we have detected various aspects showing both exerting the power and imposing the addressee's will.

Keywords: authority, imperative, addressee, interlocutor, order.

Introduction

Dans la perspective des actes de langage, l'impératif, qui est un acte allocutif, a une valeur fondamentale directive permettant au locuteur d'orienter la conduite de l'allocutaire: celui-ci est impliqué dans la réalisation de l'action pour laquelle il est interpellé. Dans la *Grammaire méthodique du français*[1] on précise que « le locuteur veut agir sur l'interlocuteur pour obtenir de lui un certain comportement. Le locuteur pose son droit d'influer sur la conduite de l'interlocuteur». En fonction du contexte et des relations qui s'établissent entre les participants au discours, l'impératif peut exprimer plusieurs actes de langage ordinaires (un ordre, une exhortation, un conseil, une suggestion ou une prière, une demande polie - à l'aide de *veillez* - une défense dans une phrase négative), qui spécifient, selon P. Charaudeau, «la manière dont ceux-ci sont impliqués dans l'acte de langage»[2].

Dans l'interaction locuteur - allocutaire, le premier sollicite et le dernier répond verbalement ou par une action. De ce point de vue, le locuteur, qui emploie la forme impérative, supprime la liberté d'initiative de l'allocutaire et montre, à travers le discours, son *autorité*. «Ce pouvoir d'agir sur autrui»[3] est représenté par la modalité injonctive et prospective de l'impératif, qui projette la réalisation du message dans le futur. Pour le locuteur, c'est un mode d'agir, tandis que pour l'allocutaire, l'impératif est perçu comme une provocation (venue de la part du locuteur) — un acte

auquel il faut répondre, ou une obligation à laquelle «il est censé se soumettre»[4]. On persuade l'allocutaire « de la nécessité d'obéir par la seule insistance donnée à l'énoncé, attestant l'autorité que se donne le locuteur »[5]. Exigeant l'obéissance, le locuteur affirme son autorité devant l'allocutaire par l'acte d'ordonner, il investit beaucoup de pouvoir dans tout ce qu'il fait. À l'avis de l'auteur de la *Grammaire du sens et de l'expression*, le locuteur «se donne un statut de pouvoir, garant de ce droit»[6].

L'analyse que nous proposons ici a pour objet d'étude l'expression de l'autorité ou du pouvoir sur autrui, au moyen de l'impératif, dans les *Fables* de Jean de La Fontaine[7]. Nous avons décidé de porter notre attention sur ce corpus, grâce à la diversité et à la fiction qui caractérisent ce genre. Ce sont des récits allégoriques[8] qui décrivent divers aspects du pouvoir, dont la source peut être: la force physique, le désir de sortir de soi[9] (à travers la fiction, les animaux veulent dépasser leur condition, mais finalement la réalité dure les sanctionne); la violence exercée sur l'autre et, dans ce cas, tout tourne autour de *la faim* annonçant la tyrannie qui, selon Pascal,[10] réside dans le «désir de domination universel et hors de son ordre»; la force souveraine ou de domination (il s'agit du pouvoir absolu qui est illustré dans la parole: le lion autoritaire de la fable *La Génisse, la Chèvre et la Brebis, en société avec le Lion*, justifie sa force, par la répétition de la loi qui domine le royaume: *le Roi c'est Moi*, au cours du discours prononcé devant les trois herbivores).

Les observations que nous allons faire ont un degré élevé de généralité, si l'on prend en considération à la fois la multitude des manifestations autoritaires de quelqu'un envers quelqu'un d'autre et la diversité des messages transmis (sous forme de morales) à un public représentant toutes les catégories d'esprit, tous les âges, tous les goûts.

Étant donné que la notion d'autorité est liée à l'acte du locuteur d'exercer son pouvoir, d'imposer sa volonté ou d'exiger l'obéissance de l'allocutaire, nous insistons, dans un premier temps du travail, sur *la forme impérative* proprement dite (aux 2e et 5e personnes), en tant que marqueur de la puissance que le locuteur détient. On a laissé de côté les formes des 3e et 6e personnes du subjonctif, qui complètent le système des personnes de l'impératif et font référence à quelqu'un en dehors du dialogue[11].

Pour souligner la complexité du phénomène, nous essayons, dans la deuxième partie du travail, de relever le comportement autoritaire de certains animaux envers d'autres, par l'emploi de certains procédés linguistiques qui aident à renforcer l'impératif. En position de *dominant*, le locuteur se sert parfois de son influence dans l'interaction avec l'allocutaire, pour mettre celui-ci dans un état de soumis ou de *dominé*. Dans ce qui suit, nous allons identifier, à l'intérieur du corpus mentionné, les éléments linguistiques qui marquent la relation *dominant-dominé* et, plus particulièrement, la manière dont le locuteur exerce son attitude autoritaire, en utilisant l'impératif.

2. Marqueurs de l'autorité du locuteur exercée par l'impératif

2.1. La forme verbale impérative

Les formes verbales impératives aux 2e et 5e personnes (*TU, VOUS*) constituent le moyen le plus fréquemment employé pour exprimer l'acte d'ordonner, l'obligation au moment de l'énonciation, tout comme l'on peut observer dans le contenu des fables analysées. On y reconnaît plusieurs aspects de l'autorité, dont on use pour intervenir dans la vie sociale et économique de la collectivité:

les positions autoritaires des dominants ont permis, depuis longtemps, à ceux-ci, de créer des lois, d'imposer des codes de moralité et des normes pour servir leurs intérêts:

- dans la réplique du serpent adressée à l'homme qui veut le tuer:.

Mes jours sont en tes mains, ***tranche****-les: ta justice, / C'est ton utilité, ton plaisir, ton.caprice (L'Homme et la Couleuvre, X / I)*

l'auteur présente non seulement les défauts de l'homme (ingratitude, entêtement), mais aussi les défauts de l'autorité politique de son temps qui ne tient pas compte des opinions des autres.

- les courtisans montrent leur influence auprès du roi, en demandant la punition du cerf qui se moque de la mort de la lionne. La fable *Les obsèques de la lionne* est une satire du roi et de la Cour - esclave de la flatterie:

*...****venez*** *Loups, /* ***Vengez*** *la Reine,* ***immolez*** *tous / Ce traître à ses augustes mânes. (VIII / XIV)*

l'autorité des puissants oblige les dominés à accepter leur position inférieure. Ces derniers ne doivent pas se fier au pouvoir apparent, car ils risquent de se faire insulter, tout comme le moucheron, qui est offensé par le Lion:

Va - t'en*, chétif insecte, excrément de la terre.(Le Lion et le Moucheron, II / IX)*

on observe encore *le pouvoir des dieux envers les êtres humains*, en les punissant, si c'est nécessaire:

- si l'autorité de Jupiter, de la fable *Jupiter et les Tonnerres,* apparaît dans l'injonction adressée à Mercure: ***Va - t'en****, Mercure, aux Enfers: /* ***Amène****-moi la furie / La plus cruelle des trois. (VIII / XX),*

dans *Phébus et Borée,* l'auteur prête des caprices humains aux dieux du vent et du soleil, pour démontrer à l'homme leur force: ***Commencez****! Je vous laisse obscurcir mes rayons.(VI / III);*

- dans *Jupiter et le Passager,* on recourt à la punition: le passager ingrat, qui a trompé Dieu en faisant de fausses promesses à ses semblables, est laissé mourir:

Mon camarade, Tu te moques de nous, ***meurs****, et* ***va***

chez Pluton / Porter tes cent talents en don. .(IX / XIII)

dans d'autres fables, on découvre *l'autorité de l'adulte envers ses petits*:

L'hirondelle leur [oisillons] *dit:* ***Arrachez*** *brin à brin / Ce qu'a produit ce maudit brin .(L'Hirondelle et les petits oiseaux, I / VIII).*

ou *envers un jeune homme*: le marchand manifeste son mécontentement à l'égard du fils du meunier, qui était assis sur l'Âne:

Le plus vieux au garçon s'écria tant qu'il put: / Oh là! oh! ***descendez,*** *que l'on ne vous le dise, ./ Jeune homme, qui menez Laquais à barbe grise (Le Meunier, son Fils et l'Âne, III / I)*

l'un des effets de l'autorité est *la soumission de l'être humain aux idées dominantes*:

- face aux dangers, la chauve-souris de la fable *La Chauve - Souris et les deux Belettes* est contrainte à laisser de côté ses convictions, à défendre des positions contraires, pour sauver sa vie. On peut y remarquer l'attitude de la chauve-souris, en tant que marque de la sagesse et du *pouvoir comme résistance: N'êtes-vous pas Souris?* ***Parlez*** *sans fiction. (II / V)*

- l'attitude du Singe dans *Tribut envoyé par les animaux à Alexandre* peut être considérée également comme pouvoir comme résistance. Trompé par un lion, qui ne l'a pas aidé à transporter l'offrande « au fils de Jupiter », le Singe reconnaît la puissance de celui-ci et la solidarité de cette espèce au cas d'une éventuelle vengeance. C'est pour cela que le Singe pense plutôt continuer son chemin sans argent et se sauver, que rapporter l'histoire respective au roi Lion, ce qui pourrait déclencher la guerre:

Pour vous, ne perdez point de temps: / ***Rendez****-moi mon argent, j'en puis avoir affaire. (IV /XII)*

la fable *Le Paysan du Danube* met en évidence la situation des peuples qui sont opprimés par les puissances étrangères, ici les Romains. Par le cri de révolte du paysan contre le malheur des peuples, on critique *la domination des peuples forts exercée sur les peuples faibles*:

La terre et le travail de l'homme / Font... des efforts superflus. / ***Retirez****-les: on ne veut plus / .Cultiver pour eux les campagnes. (XI / VII)*

Il résulte des exemples présentés que le locuteur affirme son autorité, par l'attitude de convaincre l'allocutaire de la nécessité de lui obéir. L'emploi des 2e et 5e personnes prouve la désignation explicite de l'allocutaire, indiquant les relations sociales de ce temps-là. La particularité de l'énoncé impératif, d'imposer la volonté ou d'ordonner, illustre sa brièveté et sa concision.

Il est à remarquer que l'impératif à la 4e personne (*NOUS)* n'exprime pas l'ordre, car le locuteur, qui est inclus parmi les agents à l'action, « ne peut se contraindre lui-même par un ordre »[12]. Pourtant, cette forme apparaît constamment dans les fables examinées, ce qui justifie la multitude des valeurs que l'impératif peut exprimer, en fonction des contextes où il se manifeste et des liens qui existent entre les participants engagés dans l'acte de langage.

Lorsque le locuteur et l'allocutaire sont impliqués, dans la même mesure, dans l'acte d'énonciation (l'allocutaire est entraîné à accompagner le locuteur dans son raisonnement[13]), la forme impérative à la 4 personne peut exprimer:

- *un conseil*, comme celui que le roseau donne au chêne:

Les vents me sont moins qu'à vous redoutables.../ Mais ***attendons*** *la fin.(Le chêne et le .roseau, I / XXII)*

- *une suggestion*, que le meunier fait, par exemple, à son fils:

Essayons *toutefois, si par quelque manière / Nous en viendrons à bout. (Le Meunier, son Fils et .l'Âne, III / I)*

- *une prière*, comme celle adressée par le Soleil au sorcier:.

Le Soleil eût joui de la jeune beauté. / ***Revenons****, s'il se peut, à la métempsycose... (La Souris .métamorphosée en fille, IX / VII)*

- *une invitation*, faite par le Rat de ville au Rat des champs:

Et le citadin de dire: / ***Achevons*** *tout notre rôt.(Le Rat de ville et le Rat des champs, I/IX)*

ou par l'Homme qui court après la Fortune à l'Homme qui l'attend chez lui:

Vous savez que nul n'est prophète / En son pays: ***cherchons*** *notre aventure ailleurs. (L'Homme .qui court après la Fortune et l'Homme qui l'attend dans son lit, VII / XI)*

- même *une défense* (dans une phrase négative), comme celle qu'on identifie dans l'attitude de l'Alouette devant ses petits:

- Non, mes enfants, dormez en paix; / ***Ne bougeons*** *de notre demeure.(L'Alouette et ses Petits, .avec le Maître d'un champ, IV / XXII)*

2.2. Procédés associés à l'impératif

Malgré son emploi fréquent, la forme impérative n'est pas la seule à prouver l'autorité de quelqu'un devant quelqu'un d'autre. Ce pouvoir peut être exercé, également, à l'intérieur du corpus examiné, par certains éléments linguistiques qui sont associés à l'impératif et dont le rôle est d'expliciter la force illocutoire de celui-ci.

2.2.1. Des adverbes

Il s'agit de quelques adverbes (*donc, vite, bien, tout à l'instant*) qui, postposés à l'impératif, insistent sur l'acte de langage exprimé par ce verbe:

[la déesse Junon adresse des reproches au paon qui aurait voulu être doté de plus de qualités, non seulement de son plumage]:

*Cesse **donc** de te plaindre, ou bien, pour te punir, / Je t'ôterai ton plumage. (Le Paon se .plaignant à Junon, II / XVII)*

[l'homme, qui ne pense qu'à lui, montre son pouvoir en tuant la couleuvre]:

*Symbole des ingrats, être bon aux méchants, / C'est être sot, meurs **donc**: ta colère et tes dents ./ Ne me nuiront jamais... (L'Homme et la Couleuvre, X / I)*

[Jupiter s'adresse d'un ton dur à la mouche, qui symbolise la fausse vanité et parle la langue des grossiers avec des insultes. Ce défaut est contesté par la fourmi qui représente la vraie gloire, acquise par des mérites]:

*Cessez **donc** de tenir un langage si vain: / N'ayez plus ces hautes pensées. (La Mouche et la .Fourmi, IV / III)*

[voulant changer sa condition, la tortue devient la victime de sa propre vanité]:

*Dans la gueule...on lui passe un bâton. / Serrez **bien**, dirent-ils; gardez de lâcher prise*. (*La Tortue et les deux Canards*, X / II)

[la prudence devient méfiance: au lieu de les protéger, comme le leur a promis, le Cormoran croque les Écrevisses]:

*Ma commère, dit-il, allez **tout à l'instant** / Porter un avis important / À ce peuple*. (*Les Poissons .et le Cormoran*, X / III).

[le maître ou le propriétaire de la ferme est très vigilant, envoyant le bétail au grenier]:.

*Je trouve bien peu d'herbe en tous ces râteliers. / Cette litière est vieille: allez **vite** aux greniers. (L'Oeil du Maître, IV / XXI)*

Dans ces exemples, les adverbes indiquent la contrainte exercée par le locuteur, provoquant la soumission de l'allocutaire.

2.2.2. L'interjection

Placé au début de la phrase, ce procédé renforce l'impératif qui met en évidence, par exemple, l'autorité manifestée par la fourmi devant la cigale, dans *La cigale et la Fourmi (I / I):*

*- Vous chantiez? j'en suis fort aise. / **Eh bien**! dansez maintenant.*

2.2.3. L'apostrophe

Accompagnant l'impératif, l'apostrophe est coréférente au sujet effacé. Le GN mis en apostrophe indique « l'interlocuteur auquel le discours s'adresse »[14], ce qui rend plus évident l'acte de langage exprimé par l'impératif (demande, ordre, prière):

[le meunier prie la jeune fille de continuer son chemin]:

*- Il n'est, dit le Meunier, plus de Veaux à mon âge: / Passez votre chemin, **la fille,** et m'en .croyez..(Le Meunier, son Fils et l'Âne, III / I)*.

[représentant les courtisans qui se croient indispensables, la mouche de la fable *Le Coche et la Mouche, (VII / VIII)* s'empresse de rendre service, même si elle gêne, pour demander finalement d'être payée]:

*Ca, **Messieurs les Chevaux**, payez-moi de ma peine!*

[les puissants exercent leur autorité pour défendre leurs propres intérêts: le chat, qui doit juger un différend, s'adresse aux deux plaignants par l'apostrophe « mes enfants », afin qu'il les croque à la fin]:

*Grippeminaud leur dit: **Mes enfants**, approchez, / Approchez, je suis sourd, les ans en sont la .cause.(Le Chat, la Belette et le petit Lapin, VII / XV)*

2.2.4. Le futur

En raison de sa particularité de posséder plusieurs valeurs modales associées à l'avenir, le futur simple ressemble à l'impératif, par le fait que ce dernier exprime une action qui se réalise à l'époque postérieure: « l'action exprimée par la forme injonctive n'est pas encore effectuée, mais que le locuteur ordonne, désire ou veut qu'elle le soit à l'avenir »[15]. Par l'emploi du futur, le locuteur s'adresse explicitement à l'allocutaire, insistant sur l'accomplissement de l'ordre dans l'avenir. On remarque, par exemple, que le futur simple peut exprimer diverses nuances de l'injonction[16] qui porte sur l'avenir, même selon les variations d'intensité que prend la voix:

- ordre: [l'auteur répond à ses accusateurs qui critiquent le style de ses fables]:.

*- Maudit censeur, **te tairas**-tu?/ Ne saurais-je achever mon conte? (Contre ceux qui ont le goût .difficile, II / I).*

[le laboureur devient victime de sa bienveillance]:

*Ingrat, dit le Manant, voilà donc mon salaire?/ **Tu mourras**. À ces mots,... il vous prend sa .cognée, il vous tranche la Bête. (Le Villageois et le Serpent, VI / XIII*)

Comme le futur simple contient une certaine dose d'incertitude, l'ordre exprimé par cette forme verbale est, en général, moins brutal que celui représenté par l'impératif.

- suggestion, telle que le Rat des champs fait au Rat de ville:

*- C'est assez, dit le rustique; / Demain vous **viendrez** chez moi (Le Rat de ville et le Rat des .champs, I / IX)*

- règle morale: [le juge intransigeant - symbolisé ici par le Singe - décide de condamner les deux plaignants, le Loup et le Renard, en les obligeant à payer une amende]:

*Le Juge, instruit de leur malice, / Leur dit: Je vous connais, de longtemps, mes amis / Et tous deux vous **paierez** l'amende.(Le Loup plaidant contre le renard par-devant le Singe, II / III)*

2.2.5. La forme hypothétique

Dans certains contextes des fables, on a identifié l'impératif servant à accomplir les actes de *menacer* et de *conseiller*, réalisés par la forme hypothétique et liés à la notion d'autorité. En ce sens, nous rejoignons le point de vue de D. Forget[17], qui considère que

«l'autorité est inséparable de l'acte d'ordonner: c'est en son nom que le locuteur prend la parole et exige l'obéissance. Alors que l'ordre impose, le conseil tente de convaincre ». La forme hypothétique se présente comme une association de deux propositions qui représentent, sémantiquement, une supposition réalisée par l'impératif et une conclusion (ou une conséquence). L'effet attendu est de convaincre l'allocutaire, le mieux possible, d'accomplir l'action exprimée par l'impératif qui entraîne une conclusion. On peut donc observer que la supposition a un caractère argumentatif.

Quant au *conseil,* le locuteur manifeste son autorité par sa capacité de s'imposer devant l'allocutaire. Pour ce dernier, les conséquences souhaitées apparaissent comme une promesse, ce qui explique le renforcement du conseil: .

[dans la fable *Le cheval s'étant voulu venger du cerf* (IV / XIII), qui insiste sur le pouvoir des dominants qui poursuivent leurs propres intérêts, l'homme promet au cheval de l'aider pour se venger du cerf. Finalement, le cheval devient l'esclave de son bienfaiteur (allusion aux courtisans entretenus par le roi). La fable est une leçon sur la liberté, valeur qui est plus précieuse que tout autre chose]:

Je vois trop quel est votre usage. / ***Demeurez*** *donc et vous serrez bien traité*.

[la fable *Le charretier embourbé* (VI / XVIII), met en évidence le pouvoir de se faire confiance. En agissant par soi-même, on arrive (sans s'énerver) à s'en sortir sans demander l'aide des autres: Dieu donne des conseils à l'homme pour que celui-ci en sorte de l'embarras]:

Aide-toi*, le Ciel t'aidera.*

En ce qui concerne *la menace*, les conséquences ne sont pas désirées par l'allocutaire, ce sont plutôt des représailles de la part du locuteur, ce qui prouve son autorité. La menace peut être rendue par une forme hypothétique à valeur négative (construite d'habitude avec la conjonction *sinon*), comme dans l'exemple suivant:

[la déesse fait comprendre au paon qu'il ne devrait pas être jaloux de la voix du rossignol, mais, tout au contraire, être fier de son arc-en-ciel qu'il peut déployer. C'est une critique de l'ignorance, de l'envie ou de l'ambition]:

Cesse donc de te plaindre [Ne te plains plus]*, ou bien,*[sinon] *pour te punir, / Je t'ôterai ton plumage. (Le Paon se plaignant à Junon, II / XVII)*

Dans la première proposition, on identifie l'intention réelle du locuteur (l'impératif exprime l'opinion du locuteur qui peut se manifester comme un ordre ou une demande) et, dans la seconde, la punition de l'allocutaire, s'il ne veut pas obéir à ce que le locuteur réclame (*ne plus se plaindre*): *ou bien, pour te punir, / Je t'****ôterai*** *ton plumage.* Le futur simple *je t'ôterai* présente le procès comme «une hypothèse que l'avenir confirmera».[18]

L'identification de l'acte (menace ou conseil) réalisé par le locuteur à l'aide de l'impératif, dans la structure hypothétique, se réalise en fonction du contexte discursif.

Conclusion

Appuyée sur les *Fables* de Jean de La Fontaine, cette étude nous a permis de rendre compte des réalisateurs de la modalité injonctive, lorsque celle-ci dévoile l'attitude autoritaire du locuteur envers l'allocutaire. En ce sens, on a pu observer que *la forme impérative* est le moyen le plus utilisé pour exprimer l'autorité (ou le pouvoir). Par sa valeur illocutoire, cette forme verbale réussit à modifier le comportement de l'autre sous divers aspects: les positions autoritaires des dominants, qui ont permis à ceux-ci de créer des lois, d'imposer des codes de moralités et des normes propres aux puissants; l'autorité des puissants qui oblige les dominés à accepter leur position inférieure; le pouvoir des dieux envers les êtres humains, en les punissant si c'est nécessaire; l'autorité de l'adulte devant ses petits et en général devant les jeunes gens; la soumission de l'être humain aux idées dominantes: le pouvoir comme résistance (on est contraint parfois à laisser de côté ses convictions, à défendre des positions contraires, pour sauver sa vie); la domination des peuples forts sur les peuples faibles.

L'impératif est rencontré dans les contextes les plus variés des fables analysées, à travers lesquelles l'auteur porte un jugement sur l'organisation sociale et sur les rapports de pouvoir. C'est une société où l'instinct de domination se manifeste pleinement, ce qui justifie le choix de ce genre de récits, en tant que support de l'illustration de nos remarques.

On constate, en même temps, que la forme impérative n'est pas la seule à exprimer l'autorité. À l'intérieur du corpus mentionné, on a identifié certains *éléments linguistiques associés* à l'impératif, ayant le rôle de renforcer cet acte de langage (*l'adverbe, l'interjection, l'apostrophe*) ou d'expliciter l'accomplissement de l'ordre (*le futur*). Liée à l'attitude du locuteur d'imposer sa volonté, l'autorité est créée dans le discours par la force d'insistance de l'acte respectif.

Lorsque l'influence (ou l'action d'intimider) n'a pas le résultat espéré, le locuteur renforce son attitude autoritaire, au nom de laquelle il affirme ses droits et exige l'obéissance de l'autre, arrivant même à exprimer une menace (par *la forme hypothétique*).

Étant donné la variété des modalités illustrées par l'impératif (ordre, conseil, menace, encouragement, prière, etc.), nous considérons qu'il est nécessaire de tenir compte du contexte pour identifier ou relever une certaine modalité.

Notes:

1. M. Riegel (dir), J. Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, 2e édition. Paris, Quadrige / PUF, 2002, p. 407.
2. P. Charaudeau*, Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992, p. 576.
3.Dictionnaire *Trésor de la langue française: dictionnaire du XIXe & XXe siècles, plus de 100 000 mots : définition, étymologie, citations, synonymes, antonymes (+ audio)* in http://www.cnrtl.fr/definition/autorite, consulté le 14.04.2018.
4. P. Charaudeau, *op. cit.*, p. 582.
5. D. Forget, « Éléments pour une description sémantique de l'impératif », 1978, *Cahier de linguistique*, n07, Paris. p.16, in http://id.erudit.org/iderudit/800050ar
6. P. Charaudeau, *op. cit.*, p. 585.
7. Jean de La Fontaine, *Fables*, Garnier-Flammarion, Paris, 1970.
8. Il s'agit de petits récits qui, se proposant de plaire et instruire, utilisent l'élément fantastique. Le Dictionnaire *Trésor* définit la fable comme un «court récit allégorique, le plus souvent en vers, qui sert d'illustration à une vérité morale» in *Trésor de la langue française: dictionnaire du XIXe & XXe siècles, plus de 100 000 mots : définition, étymologie, citations, synonymes, antonymes (+ audio),* http://www.cnrtl.fr/definition/fable, consulté le 15.04.2018.
9. O. Leplatre, *Le pouvoir et ses fictions dans les Fables de La Fontaine,* in Acta Iassyensia Comparationis 4/2006, Editura Universității «Alexandru Ioan Cuza», ISSN (online), p.179, in literaturacomparata.ro/aic/?page_id=563&lang=ro; http://media.lit.uaic.ro/comparata/acta_site/articole/acta4/acta4_leplatre.pdf, consulté le 12. 04. 2018.
10. B. Pascal, *Pensées,* Paris, Librairie Générale Française, 1972, p. 156.
11. Appartenant au groupe des actes de langage directs (à côté de l'assertion et de l'interrogation), l'ordre ou l'injonction, se réalise linguistiquement par la forme verbale de l'impératif qui est limitée en personnes: on emploie donc les 2e et 5e personnes - ***tu, vous***. Le locuteur peut cependant s'inclure dans l'acte directif, mais c'est surtout lorsqu'il demande à l'allocutaire à l'accompagner dans ce qu'il veut entreprendre - la 4e personne, ***nous*** - par exemple, une invitation. En ce qui concerne les 3e et 6e personnes (***il/elle, ils/elles***), elles représentent un acte directif médiat par un tiers (quand on fait connaître, par exemple, le souhait).
12. D. Forget, *op. cit.* p. 11.
13. L. Petitjean, *L'impératif dans le discours politique*, in *Mots. Les langages du politique*, juin 1995, no. 43. p. 25, in https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1995_num_43_1_1971, consulté le 27. 03.2018.
14. M. Riegel, et *alii*, *op. cit.,* p. 409.
15. L. Milickova, *La forme impérative et ses paraphrases,* Études romanes de Brno, vol. 21, issue L12, 1991, p. 20. https://digilib.phil.muni.cz/bitstream/handle/11222.digilib/113650/1_EtudesRomanesDeBrno_21-991-1_3.pdf?sequence=1, consulté le 10.03.2018
16. *Ibidem*, p. 313.
17. D. Forget, *op. cit.,* p. 17.
18. M. Riegel et *alii*, *op. cit.*, p.314.

Bibliography:

Charaudeau, P., *Grammaire du sens et de l'expression/ Grammar of Meaning and Expression*, Paris, Hachette, 1992.

Kerbrat-Orecchioni, C., *Le discours en interaction / Discourse and Interaction*, Paris, Armand Colin, 2005.

La Fontaine, J. de, *Fables / Thoughts*, Paris, Garnier-Flammarion, 1970.

Pascal, B., *Pensées,* Paris, Librairie Générale Française 1972.

Riegel, M., Pellat, J.- Ch., Rioul, R., *Grammaire méthodique du français / French Methodical Grammar*, Paris, 2e édition «Quadrige», 2002.

Online sources:

Dictionnaire *Trésor de la langue française / Treasure of the French Language* in http://www.cnrtl.fr/definition/autorite, consulté le 14.04. 2018.

Dictionnaire *Larousse,* in https://www.lexilogos.com/francais_langue_dictionnaires.htm, consulté le 13.05.2018.

Forget, D., « Éléments pour une description sémantique de l'impératif » / Elements of a Semantic Description of the Imperative, *Cahier de linguistique*, n07, Paris, 1978, in http://id.erudit.org/iderudit/800050ar, consulté le 15.02. 2018.

Leplatre, O., *Le pouvoir et ses fictions dans les Fables de La Fontaine / Power and Its Fictions in La Fontaine's Fables,* in *Acta Iassyensia Comparationis* 4/2006, Editura Universității „Alexandru Ioan Cuza", ISSN (online) 2285 – 3871.
literaturacomparata.ro/aic/?page_id=563&lang=ro
http://media.lit.uaic.ro/comparata/acta_site/articole/acta4/acta4_leplatre.pdf, consulté le 12. 04. 2018

Milickova, L., *La forme impérative et ses paraphrases / The Form of the Imperative and Its Paraphrases,* Études romanes de Brno, vol. 21, issue L12, 1991, p. 19-27, ISSN 0231-7532
https://digilib.phil.muni.cz/bitstream/handle/11222.digilib/113650/1_EtudesRomanesDeBrno_21-991-1_3.pdf?sequence=1, consulté le 10.03.2018.

Petitjean, L., *L'impératif dans le discours politique / The Imperative in the Political Discourse*, in *Mots. Les langages du politique*, 1995, no. 43. p. 30, in https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1995_num_43_1_1971, consulté le 27. 03.2018.